

**Procès-Verbal du Conseil Municipal de la Commune de Bénagues
du 26 mars 2025**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 04/02/2025

- 1 - CFU et affectation de résultats
- 2 - FUH
- 3 - Vote des taux
- 4 - Vote des subventions
- 5 - Vote du budget
- 6 - Instauration taxe sur les résidences secondaires
- 7 – Questions diverses

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Josiane BERGÉ

Date de la convocation : 20/03/2025

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

Membres	Présents	Procurations	Absents
ABÉNIA Loïc			x
BAUZOU Christophe	x		
BERGÉ Josiane (Maire)	x		
BIELLE Simone	x		
DA FURRIELA Thierry (2 ^{ème} adjoint)	x		
ESTEBE Sandrine			x
FABRY Stéphane	x		
FERREIRA Franquelim Da Conceicao			x
FERRIES Laurie			x
GARCIA Serge	x		
HILAIRE Olivier (1 ^{er} adjoint)	x		
MARSEILLE Laurent	x		
PINATON Aubry		x	
REIS Mickaële	x		

Secrétaire de séance : BIELLE Simone

Madame BERGÉ ouvre la séance, donne lecture des procurations et désigne en tant que secrétaire de séance, Mme Simone BIELLE.

Madame le Maire demande d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 04/02/2025.

Madame BERGÉ : « Avez-vous des remarques ? » Ce procès-verbal est approuvé

1- CFU et affectation des résultats

Madame le Maire donne la parole à M. Hilaire Olivier qui aura la charge de lire les différents chapitres du Compte Financier Unique et faire procéder au vote, et quitte la salle du conseil municipal.

Le Conseil municipal à l'unanimité.

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 du budget principal qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- Décide d'affecter comme suit :

Compte 1068 (recette d'investissement)	69 656.47
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	368 726.83
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	62 716.70

La délibération est adoptée à l'unanimité *N° d'ordre 2025-005*

2- FUH

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande du Conseil Départemental pour la participation au Fond unique de l'Habitat qui s'élève pour 2025 à 737 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité *N° d'ordre 2025-006*

3- Vote des taux

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur l'évolution des taxes locales (Foncier bâti et Foncier non bâti) afin d'élaborer le budget primitif. Elle propose le maintien des taux de 2024 pour l'exercice 2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité *N° d'ordre 2025-007*

4- Vote des subventions

Cette année l'école organise un voyage scolaire sur le thème « Équitation, théâtre ». Le conseil municipal décide de donner une subvention de 200 € qui sera versée à l'association les Petits Loups Ruxéens.

Une subvention va être versée au comité des fêtes de Saint Jean du Falga qui organise la fête du village.

Après débat avec les conseillers, il a été décidé :

Amicale des sapeurs-pompiers	300 €
Souvenir Français	100 €
FNACA	100 €
Gymnastique volontaire	550 €
Les petits loups ruxéens	200 € +200 € voyage scolaire
Les restaurants du cœur	100 €
Société de chasse	100 €
UDSOR 09	50 €
Comité des fêtes Saint Jean du Falga	3300 €
CLIC	203 €

La délibération est adoptée à l'unanimité *N° d'ordre 2025-008*

5- Vote du budget

Le budget primitif 2025 est soumis au vote par chapitre.
Il est adopté à l'unanimité.

La délibération est adoptée à l'unanimité	<i>N° d'ordre 2025-009</i>
--	----------------------------

6- Instauration taxe sur les résidences secondaires

Madame le Maire, expose les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permettant au Conseil Municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

La délibération est adoptée à l'unanimité	<i>N° d'ordre 2025-010</i>
--	----------------------------

7- Questions diverses

- La chorale des Soleils d'Automne a rassemblé beaucoup de monde le samedi 22 mars à l'église. Très belle après-midi conviviale.
- Mme le Maire rappelle aux conseillers les dates pour la fête de Pentecôte :
Le jeudi 5 juin montage des chapiteaux
Le lundi 9 juin démontage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

La présidente de séance
Josiane BERGÉ



Le secrétaire de séance
Simone BIELLE

